



PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 29 janvier 2025

SÉCURITÉ CIVILE

Test du dispositif FR-Alert à Sarralbe mercredi 5 février 2025 entre 12h et 13h

Fr-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations. Déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent (événement naturel, sanitaire, technologique, menace ou trouble à la sécurité publique), le préfet peut déclencher ce dispositif d'alerte qui vous permet de recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Un test du dispositif FR-Alert sera réalisé le mercredi 5 février 2025 entre 12h et 13h à destination principalement des habitants de Sarralbe. Ce test vise à vérifier le bon fonctionnement du système national. Le jour et l'heure de ce test ont été choisis pour correspondre au test des sirènes d'alerte et d'information des populations (SAIP), qui retentissent chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h.

Le jour du test, les habitants de Sarralbe et ses environs recevront un SMS sur leurs téléphones portables. Il n'y aura pas de signal sonore. Ce message précisera qu'il s'agit d'un test et qu'aucune action n'est requise de leur part.

Pour toute question relative au dispositif FR-Alert, vous pouvez consulter le site officiel : www.fr-alert.gouv.fr



- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Camille Legendre : 07 86 77 45 39

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle